

Nous, association Contact Loire-Atlantique, représentons des parents et proches de personnes LGBT, ainsi que des personnes LGBT elles-mêmes, et agissons pour que le dialogue, l'écoute, la compréhension soient toujours maintenus et renforcés au sein de la famille, dans tout ce qu'elle peut représenter de diversité.

Nous défendons tout ce qui peut « faire » famille, dans le respect de l'intégrité et de l'existence de chacun, et non pas ce que « doit être la famille » en se réfugiant derrière l'argument du pseudo « naturel » et de l'héritage culturel de la famille traditionnelle.

C'est à ce titre que nous avons soutenu la reconnaissance du mariage pour les couples de même sexe, ainsi que l'adoption par ces mêmes couples, et c'est donc dans cette même logique que nous défendons l'ouverture de la PMA à toutes les femmes. Ces nouvelles formes de familles sont une réalité, au même titre que les familles recomposées, et elles ont besoin d'un cadre juridique clair pour les protéger. L'hypocrisie, c'est que des femmes, suivies par des gynécologues en France, sont obligées d'aller à l'étranger pour accéder à la PMA.

Contact France, le réseau national des associations Contact, n'a pas pris position officiellement pour ou contre la GPA, mais y réfléchit sérieusement. Cependant, localement à Contact Loire-Atlantique, nous pensons que l'État doit offrir une protection juridique aux familles issues de cette pratique. Ces familles existent déjà.

Nous constatons que des représentations inexactes ou volontairement réductrices circulent autour des mères porteuses, qui ne sont pas systématiquement miséreuses, mais peuvent au contraire s'épanouir dans cette démarche, voire être reconnues socialement. La GPA est autorisée dans des pays développés, y compris voisins européens. Nous croyons qu'un travail peut être conduit pour un encadrement intelligent et responsable par l'État, hors de tout contrat privé avec échange d'argent.

Nous sommes persuadés que la construction d'une famille, l'éducation, basées sur le dialogue restent la seule véritable reconnaissance qui doit prévaloir pour faire famille. La question n'est pas de dire si un enfant a besoin de savoir qui est son père, qui est sa mère, ou qui est son géniteur, il a besoin de savoir qui il est, d'où il vient, c'est tout, son histoire, sa famille, quelles qu'elles soient. Toutes ces peurs sont des tabous d'adultes, de parents, transférés sur l'enfant. De nombreuses études montrent que l'enfant se construit pareillement, et que c'est l'amour qui l'aide à développer une estime de lui-même.

En résumé, nous pensons que l'État français doit encadrer et légiférer favorablement plutôt que de détourner le regard et laisser faire ailleurs hors de son territoire.

## L'association Contact Loire-Atlantique demande donc :

- ouverture de la PMA à toutes les femmes
- rendre possible la levé d'anonymat des donneurs en laissant à toutes les parties concernées la liberté de choisir
- réfléchir à un cadre juridique encadrant et sécurisant le recours à la GPA, dans une démarche désintéressée, sans contrat privé entre les parties, mais seulement vis à vis de l'État, avec seulement un remboursement des frais engagés pour la grossesse, par ailleurs, d'une femme ayant déjà des enfants (ou un simple défraiement forfaitaire limité)
- laisser à la médecine compétente le soin de fixer des limites d'âge sur la base de la mise en danger physique des personnes, et de leur pleine « capacité à procréer »
- égalité de prise en charge par l'assurance maladie des actes d'AMP pour tous-tes les couples/personnes
- transcription intégrale dans l'état civil français de l'acte de naissance d'un enfant né d'une AMP à l'étranger, même avec la mention de 2 pères
- prise en compte des personnes trans dans les publics concernés par ces pratiques